Publié sur *Château-Thierry* (https://www.chateau-thierry.fr)

Documents :
Arrêté permanent règlementant la circulation sur les bords de Marne

A partir du mardi 3 février 2021, les accès le long des berges de la Marne, de la fausse Marne et des aires de jeux sont interdits en raison de la crue de la Marne qui va bientôt atteindre son seuil limite.
Les services techniques de la Ville ont mis en place un dispositif interdisant les différents accès concernés jusqu'à nouvel ordre.

Restons prudents.

Source URL:https://www.chateau-thierry.fr/article/acces-interdit-le-long-de-la-marne-durant-la-crue